

## RENDRE LA MOBILITÉ DOUCE

L'adaptation de nos villes au rapide changement climatique semble aujourd'hui largement partagée par l'ensemble des partis politiques. Dans cet « unanimité » apparent, on entend beaucoup parler des mobilités douces. Toutefois, si nombre de nos concitoyens évoquent la possibilité de prendre le vélo pour se déplacer, les mêmes disent que, pour le moment, c'est trop dangereux (alors que le vélo est une solution pour rendre la vie plus agréable en ville : moins de voitures, de pollution, un engorgement moins critique des infrastructures de parkings). De plus, il s'agit d'une activité physique dont les bénéfices pour la santé ne sont plus à démontrer. Enfin, cela évite la construction de nouvelles infrastructures type parkings qui encouragent le recours aux modes de déplacement polluants.

Pour accompagner la pratique du bicycle en toute sécurité, une mesure a été lancée au niveau national : le « savoir rouler à vélo ». Elle concerne les enfants de 6 et 11 ans et peut être organisée par les associations sportives, les associations de prévention. Quant au niveau local, le succès de la Boîte à vélo de la Maison des jeunes et de la culture – Centre social n'est plus à démontrer. 400 vélos inscrits depuis 2019 !

Il est donc indispensable de poursuivre la création de voies cyclables en favorisant des déplacements à vélo rapides, directs mais aussi en travaillant à leur sécurisation : en reliant Chenôve à Dijon-Centre, mais aussi à Longvic, au quartier de la Fontaine d'Ouche par des voies dédiées et sûres, l'attractivité du vélo pourrait se déployer bien au-delà des pratiquants convaincus et s'adresser à l'ensemble de la population ! Ces itinéraires peuvent venir combler le manque, parfois, de transports en commun. Enfin, l'achat de bicyclette doit être encouragé tout en valorisant le recyclage c'est-à-dire en soutenant des marchés à vélos locaux déjà présents.

Notre métropole doit s'appuyer sur l'expérience de nombreuses villes de taille moyenne, que ce soit en France (Strasbourg, Grenoble, ...) mais surtout dans le reste de l'Europe (Bologne en Italie par exemple) où la création de voies cyclables en site propre a largement pacifié la circulation urbaine.

Caroline CARLIER,  
Bruno HABERKORN, Coprésidents  
Sylvain BLANDIN  
Yves-Marie BRUGNOT Sophie MOREAU  
**Groupe « Solidarité et Écologie pour Chenôve »**